



# A.P.L. OUEST INFORMATIONS

BULLETIN REGIONAL HEBDOMADAIRE DE L'AGENCE PRESSE LIBERATION

## SOMMAIRE :

28 mai 75 N°: 98

- Pge 1 : En Bref. Aux Lecteurs.
- Pge 2-3: En bref. Grèves.
- Pge 4-5: Batignolles.
- Pge 6-7: Grève administrative en Fac de Droit.
- Pge 8: Un groupe " Combat communiste"
- Pge 9-10: Cinéma- Télé.
- Pge 11-12: Bonnets Rouges.
- Pge 13-14: Brissonneau.
- Pge 15-16: Manif à vélos.
- Pge 17-18: Guérande: "La Justice au service des promoteurs."

1F

ABONNEMENT 12 Nqs: 10F

APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701      APL PERIODIQUE NANTES CCCAP 54701

11 RUE DE BRETAGNE 75003 PARIS

DIRECTEUR : MAURICE CLAVEL

**A.P.L. 29, rue J-Jaures 44000 Nantes**      Librairie 71      tel 73 82 48

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES . . . . .

# EN BREF

1

LECTEURS DE L'A.P.L, SOYEZ SYMPAS: REABONNEZ-VOUS SANS TROP DE RETARD.-LE NOMBRE DES ABONNES A L'A.P.L. A SENSIBLEMENT AUGMENTE DEPUIS LA REPRISE.MAIS DANS LA MAJORITE DES CAS LES LECTEURS ATTENDENT QU'ON CESSE DE LEUR ENVOYER LE BULLETIN POUR SE REABONNER,SANS TENIR COMPTE DES FORMULAIRES QUE NOUS ENVOYONS POUR AVERTIR QU'UN ABONNEMENT TOUCHE A SA FIN.NOS RENTREES D'ARGENT SONT DONC REELLES MAIS IRREGULIERES.CA NOUS COMPLIQUE UN PEU LA VIE.NE NOUS FAITES PAS TROP LANGUIR S.V.P.

A PROPOS DU PROCES BAADER-MEINHOF: Réunion le 27 Mai a 20h30 a la Fraternité protestante, pour mettre sur pied une action de protestation contre les conditions de détention des 4 inculpés encore vivants, et contre le déroulement du procès. D'accord ou pas avec les méthodes du groupe auquel appartient Andreas Baader, nous voyons que ce proces(...) sert les intérêts de la fraction la plus réactionnaire du gouvernement de la RFA qui l'utilise pour entretenir la vieille peur du désordre pour consolider l'ordre social-démocrate.

G.A.R.I.

L'A.P.L. A RECU Un communiqué de la LIGUE DES DROITS DE L' HOMME (Nantes). Solidaire du processus antifasciste et démocratique en cours au Portugal, la ligue proteste néanmoins contre l'interdiction du journal Republica, atteinte à la Liberté de la Presse. "Elle souhaite que la compétition entre les partis de gauche portugais, compétition inhérente à l'application même de la démocratie, n'aille pas, par sa démesure, à l'encontre des intérêts de celle-ci, avec le risque d'une remise en cause d'un régime issu d'une longue lutte du peuple de ce pays. " 23 MAI

-Un texte "à propos du spontanéisme" dont nous discuterons Lundi soir à la réunion hebdomadaire de rédaction, qui est, rappelons-le, publique (12b rue de l'Industrie)

# EN BREF

P 2

MERCREDI 21 MAI - Pas d'assistante sociale a la Boissiere(Nantes) depuis Octobre. Les habitants et responsables d'associations du quartier n'ont pas pu a ce jour se faire recevoir par le préfet, et se déclarent prêts a des manifestations.

MERCREDI 21 MAI: Communiqué CGT CFTD de chez STELLA(Nantes):  
"Lors de la dernière paye, la banque n'a accepté qu'après des démarches du personnel d'honorer les chèques de l'employeur... La direction a confirmé aux délégués le refus des banques de soutenir la Société Stella, elle envisage a court terme le dépôt de bilan." -Nouvelle disparition d'une petite entreprise dans les mois a venir?

MERCREDI 21-DROGUEST.DISTRIBUTION(REZE)-Septième jour de grève des ouvriers et employés qui réclament 150 F d'augmentation. La direction propose....des heures supplémentaires pour les hommes, et rien pour les femmes, sauf une prime de 20000....A CONDITION DE NE PAS ETRE MALADE.(CFTD)

JEUDI 22 MAI LA ROCHE S/YON: Grève dans les garages Renault, Citroën, Ford et Opel. Comme a Lorient l'an dernier les mécanos réparent gratis pour obtenir un large soutien. Revendications salariales.

JEUDI 22 MAI Communiqué du Mouvement Autonome des Portugais Immigrés de Nantes(MAPI): Le Ministère Portugais de l'Éducation et de la Culture mandate le MAPI pour préparer la création d'une Ecole d'enseignement en langue portugaise pour les enfants d'immigrés. -Réunion Dimanche 25 MAI Foyer de la jeune travailleuse 17 H 00.

JEUDI 22 MAI. -Manifestation en ville des métallos(7 a 8000 d'après les syndicats) puis conférence de presse devant l'Agence de l'Emploi(ANPE) Les PTT, la SEITA(tabacs) et le bâtiment se sont joints au cortège. Revendications: Industrialisation de la région, soutien de l'état aux entreprises en difficulté, embauche dans le secteur public, retour aux 40 heures sans perte de salaire, retraite a 60 ans, titularisation des auxiliaires, maintien et progression du pouvoir d'achat. -Chiffres:

13990 demandeurs d'emplois en Loire Atlantique en Avril contre 8874 en 1974, augmentation de 57 %. Dix mille jeunes vont se présenter sur le marché du travail avant l'été. Sur 26000 chomeurs inscrits à l'ASSEDIC de BASSE LOIRE, 13500 seulement bénéficient de l'ASSEDIC et de l'aide publique, 2058 touchent les 90% pendant un an soit un sur dix. - La moyenne hebdomadaire de travail dans les Pays de Loire est actuellement de 43 heures.

VENDREDI 23 MAI COUERON Les parents d'élèves manifestent devant la mairie pour obtenir des conditions de sécurité aux abords du CET et CES L'action est engagée depuis trois ans, ASF et Parents d'élèves.

SAMEDI 24 MAI NANTES-CHANTEMAY: Communiqué du P.C.F.: Menaces sur l'emploi dans le Bas Chantenay. La restructuration de la Société Européenne de Frasserie et de B.S.N. menace l'emploi aux Brasseries de la Meuse. Autres entreprises en difficulté dans le quartier: Boutin, Ripoli la SMAC. Manifestation Samedi 31 Mai à travers Chantenay.

MARDI 27 MAI-GRÈVE DE 24 H 00 au CHR de Nantes (CGT CFDT)  
Revendications: pas de salaires inférieurs à 1700F par mois - les 250 F pour tous intégrés dans le salaire de base - le paiement de 13 heures supplémentaires pour tous - titularisation des auxiliaires - augmentation des effectifs etc... rassemblements dans chaque établissement et manifestation à la préfecture.

MERCREDI 28 MAI GRÈVE ALI SOAF-béton: l'usine de Ste Luce avait obtenu par l'action l'incorporation d'une partie des primes dans le salaire de base. Le personnel de l'usine béton a donc cessé le travail lundi pour obtenir les mêmes avantages. (CGT)

MERCREDI 28 MAI - 10 mois de prison en appel - contre - pour un jeune angevin qui avait frappé un surveillant dans la maison d'arrêt. Il avait eu 6 mois en première instance à Nantes.

# LA SITUATION AUX BATIGNOLLES

Depuis plus d'un mois, grèves tournantes et défilés se succèdent pour appuyer les négociations. Ces ouvriers revendiquent 180 00 pour tous et divers avantages sociaux. En 1971, la grève de 5 semaines ponctuée d'actions directes visant la direction et les jaunes, avait défrayé la chronique. "Les types réfléchissent beaucoup plus maintenant, actions dans l'usine, mais en évitant le lock out, et s'il le faut, en dehors de l'usine : c'est là qu'on peut se faire entendre". Mercredi et jeudi derniers, blocage des portes toute la journée, pour empêcher les entrées et sorties de matériel. Un bateau russe attend dans le port la sortie des aéroréfrigérants qui sont prêts, et qu'il doit commencer chaque jour de retard coûte très cher à CREUSOT LOIRE. Les équipes se remplacent pour le blocage des portes, sauf l'équipe d'après-midi qui n'a pas du tout travaillé Mercredi, restant toute la journée aux portes.

## UN STYLE TRÈS MILITAIRE

"Vous n'êtes pas chez vous ici, dégagez" vient dire LEVENBERGER nouveau P.D.G. au style militaire qui vient seul provoquer les piquets. "Du Nord de la Loire au Côtes du Nord, les bretons sont chez eux ; s'il y en a un qui n'est pas à sa place, c'est vous" répond un ouvrier. (- les comités d'Action Bretons sont implantés dans l'usine). Jeudi, un contrôleur de l'armée se présente à la porte - l'usine produit entre autre du matériel militaire -. Les types l'empêchent d'entrer, c'est le genre rugbyman, il retrousse ses manches, on le remet dans sa voiture ; De source syndicale, que le patron a proposé aux cadres de créer dans l'usine une section CFT sans succès pour le moment

ET POUR FINIR IL SORT  
UN REVOLVER !

## A L'INTÉRIEUR DU PALAIS DE JUSTICE

Le Mercredi, 9 délégués CGT, CFDT sont mis à pied pour deux jours, le Vendredi 4 d'entre eux : 2 CGT, 2 CFDT, sont convoqués au Tribunal en référé, sur plainte du chef du personnel. La boîte demande 100 000 par heure de blocage de porte. Ce vendredi dans la matinée un délégué a prévenu les ateliers du procès, mais il n'y a pas eu mot d'ordre syndical : prenant sur eux 200 à 300 gars, certains gardant leur bleu, débrayent, prennent leur vélo, leur mobylette. Ils foncent au Palais de Justice et se répandent à l'intérieur du bâtiment. Ils interpellent de FONCLARE, chef du personnel CREUSOT-LOIRE, et le juge. Le Tribunal décide l'expulsion des piquets de porte, mais refuse toute compensation financière de l'entreprise.

Par ailleurs dans la nuit de Jeudi à Vendredi, des cadres sont venus faire un chargement de pièces pour le bateau russe. Samedi matin le bruit du matin décide de faire le tour de l'usine pour voir les jaunes qui font des heures supplémentaires, pour compenser les débrayages, et toute la matinée le travail sera "décontracté". LEVENBERGER, PONTOIZEAU, et d'autres cadres surveillent la situation.

... la suite de la grève de 1971 une politique de démantèlement de l'usine avait été essayée : la petite mécanique, P.M. rebaptisée "WORTHINGTON BATIGNOLLES" et vendue aux américains n'a fait juridiquement plus partie des BATIGNOLLES : en fait ils participent au mouvement et particulièrement au blocage des portes, ayant déposé de leur côté des revendications.

Dans les discussions particulièrement aux portes, différents sujets sont abordés : "qu'est-ce que ça signifie de réclamer "du travail", en période de chômage ; demander encore et toujours de la rallonge pour faire du fric dans la société telle qu'elle est, etc... Ces propositions d'actions viennent en général de la base et sont ensuite relayées par la CFDT, la CGT ne s'oppose pas. A l'heure actuelle il y a menace d'intervention des flics, et par suite de lock out, ce que les gars voudraient éviter pour ne pas se faire piéger. On réfléchit sur les actions possibles hors de l'usine, une partie du personnel étant toujours par roulement au travail.

LE 27 MAI

ENTRETIEN AVEC UN OUVRIER DE  
L'USINE.

AVEC L'ARGENT QU'ON AVAIT MIS  
DE CÔTÉ POUR LA BAGNOLE...  
ON S'EST PAYÉ UNE DE CES JAVA !

ON N'A PAS  
DESSOULÉ  
D'UN MOIS

N'AVEZ-VOUS PAS PENSÉ  
QUE VOUS METTIEZ AINSI  
EN PÉRIL TOUT UN SECTEUR  
DE L'INDUSTRIE  
FRANÇAISE

DES ENSEIGNANTS DE L'I.U.T. et DES FACULTES DE DROIT SCIENCES ECO, EN GREVE ADMINISTRATIVE ILLIMITEE.

A l'appel de l'ANASEJEP, du SNE SUP et du SGEN SUP à NANTES et dans toute la FRANCE, ils refusent de communiquer à l'administration les différentes notes d'examen.

CONSEQUENCE : les jurys d'examen ne doivent pas pouvoir se tenir ni les diplômes être délivrés.

POURQUOI : parce que la politique de contractualisation du gouvernement à l'Université et dans tout le reste de la fonction publique conduit à des situations intolérables.

DES FAITS : l'enseignement dans les Fac Droit et Sciences Eco. et à l'I.U.T. est majoritairement assuré par des non titulaires. C'est à dire des personnels sans statut donc sans sécurité d'empld.

- des ASSISTANTS contractuels de fait, renouvelés chaque année ou pas. Un détail qui n'en n'est pas un au rythme actuel de titularisation il faudrait 20 ans pour r sorber le corps actuel de non titulaires. Or les projets HABY SOISSONS les font chômeurs.

- des CHARGES DE COURS : non titulaires. Renouvellement annuel.

- des VACATAIRES : la pire des situations. Même travail que les assistants mais payés trois fois moins : 800 F par mois, sans sécurité, ni congés payés, ni congés maladie, rvirables à tout moment. Payables sur heures complémentaires (plus de la moitié des enseignements sont fait sur des heures complémentaires).

ILS EXIGENT au plan national et au plan nantais :

- 1/ la titularisation de tous les personnels actuellement en poste refusant aussi leur mise au chômage.
- 2/ la transformation des heures complémentaires en pose et la nomination prioritaire des vacataires sur les postes ainsi créés.

DANS QUEL BUT ?

EN FINIR AVEC :

- un enseignement au rabais (obligation pour les assistants de doubler leur service.. Sous encadrement des étudiants... et massivement sélectif de ce fait.
- la REPRESSION "IDEOLOGIQUE" des enseignants "de gauche" (due à la sitation de contractuel qui entraine la remise en cause annuelle du poste.

DEJOUER les plans HABY SOISSONS qui par l'accroissement de la politique de contractualisation dans l'enseignement cherchent à rentabiliser l'Université en la mettant au service du patronat et d'autre part à faire des enseignants les valets de ce patronat.

## PETITES TÊTES, GRANDES SURFACES

Jeudi 22 Mai, à l'initiative d'un groupe de femmes-ouvrières et employées, a eu lieu dans une salle du Sillon, la projection d'un film sur les conditions de travail des employées d'un grand magasin: "Petite tête, grande surface".

Dans la salle, 70 personnes environ, dont une large majorité de femmes travailleuses de Record, des PTT, du CHU, de la CAF, etc

Après la projection s'est engagé un débat très animé:

- Les travailleuses de Record rappellent le déroulement et l'organisation de leurs luttes.

- Une responsable syndicale des PTT explique que comme dans les grands magasins, les petits chefs manient la carotte et le bâton en s'appuyant sur les erreurs provoquées par les cadences trop élevées, et jouent de leur position de petit chef mâle en utilisant l'absence de tradition de lutte chez les femmes.

- Plusieurs travailleuses interviennent pour parler de la double journée de travail et des formes spécifiques d'oppression des femmes qui constituent un frein à leur participation aux luttes. Par exemple, une postière explique le peu de rôle qu'ont joué les femmes pendant la grève des PTT à Nantes.

- La discussion s'anime lorsqu'interviennent deux travailleuses de Record, qui au nom de l'unité dans la lutte des travailleurs hommes et femmes, refusent de reconnaître la nécessité de l'organisation autonome des femmes dans l'entreprise et à l'extérieur pour participer pleinement à la lutte et pour poser leurs propres problèmes.

"Pourquoi les hommes et les femmes ne pourraient-ils pas s'entendre aussi bien dans leur ménage que dans l'entreprise pour se partager les tâches.?"

Alors que la discussion portait sur les moyens sociaux nécessaires pour décharger la femme des tâches ménagères (crèches, garderies, laveries, etc) l'un d'eux s'est écrié: "Mais alors pourquoi ferions-nous des enfants? Ils appartiennent à leurs parents!" montrant ainsi son incompréhension profonde des formes d'exploitation et d'oppression spécifique des femmes; ..ainsi que des enfants!

# COMBAT COMMUNISTE

P 8

En Novembre dernier LUTTE OUVRIERE excluait de ses rangs une centaine de militants et sympathisants parce qu'ils refusaient le dogme selon lequel l'U.R.S.S. serait encore aujourd'hui un "Etat ouvrier dégénéré".

Nous pensons que la démystification du capitalisme d'Etat revêt actuellement une importance au moins aussi grande que celle de l'impérialisme à l'époque de Lénine.

Il n'est guère aujourd'hui dans le monde de mouvement nationaliste ou de réformateur bourgeois, qui ne se prétente socialiste ou communiste sous prétexte qu'il étatisé tout ou partie du Capital. De l'Ethiopie au Vietn am, du Portugal à la Chine, de l'Algérie à l'U.R.S.S., de Cuba à la gauche française, le capital se réorganise la bureaucratie remplace la bourgeoisie privée, et jusque dans l'extrême gauche on trouve des naïfs (?) pour crier "vive la révolution socialiste" là où il n'y a que collectivisation... de l'exploitation capitaliste nationale.

Se basant sur MARX et LENINE, COMBAT COMMUNISTE veut contribuer à construire un parti révolutionnaire basé principalement sur des groupes de travailleurs dans les entreprises.

L'objectif des travailleurs ne doit pas être la réorganisation de leur propre asservissement, mais une société sans classes ("abolition du capital et du salariat"). Un seul moyen : le pouvoir aux travailleurs eux-mêmes ("dictature du prolétariat").

Nous sommes à la disposition des camarades qui souhaitent engager le dialogue avec nous. Pour prendre contact voici notre adresse postale :

"COMBAT COMMUNISTE, LIBRAIRIE 71  
29, rue Jean Jaurès

44000    N A N T E S

COMBAT COMMUNISTE édite actuellement un mensuel (2 F) et édité<sup>a</sup> deux brochures.



lauche des paysans. Mais on sait que tous les protagonistes de mai 66 étaient des drogués... En fait, quand les Bonnets Rouges brûlaient un château ils préservaient les barriques de vin qu'ils mettaient aussitôt en perce ; l'ivresse peut être signe de liberté ...

Notons que les curés furent utilisés par les révoltés pour servir d'intermédiaires auprès des nobles (la langue de la révolte était bretonne).

#### Les paysans légifèrent.

Ils intituent le pouvoir paysan et le pouvoir breton, dans le code paysan.

Pouvoir paysan : suppression de tous les droits et impôts seigneuriaux, mariage entre nobles et paysans, "fonctionnarisation" du curé et de la justice.

Pouvoir breton : code étant présenté comme "le règlement fait par les nobles habitant des 14 paroisses du pays d'Armorique(...)

Art. 1 - lesdites 14 paroisses, unies ensemble pour la liberté de la province, députeront 6 des plus notables de leur paroisse, aux états prochains pour y déduire les raisons de leur soulèvement, lesquels seront desfrayez aux dépens de leur communauté qui leur fourniront à chacun un bonnet et camisole rouges, un haut de chausses bleu, avec le reste de l'équipage convenable à leur qualité.

Art. 4 - Les droits de champart et de corvée prétendus par les gnatilhommes seront abolis comme une tyrannie ennemie de la liberté armorique."

Le code paysan met en évidence que seul le pouvoir du peuple paysan breton était légitime pour assurer sa défense et celle de son pays, ces 2 choses étant confondues.

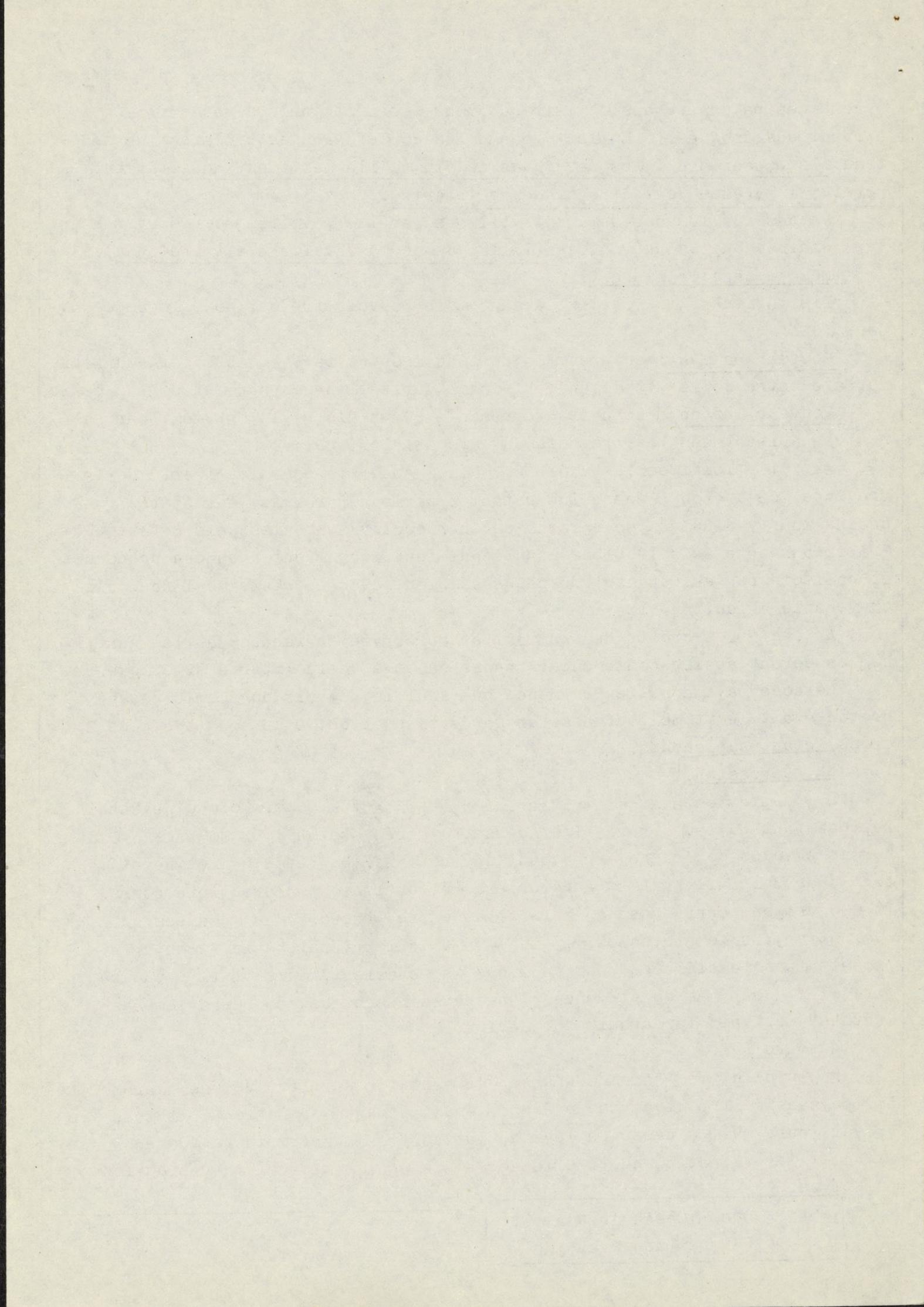
#### La répression.

Le peuple resta ainsi maître du pays pendant 2 mois. Le duc de Chaulnes représentant du pouvoir royal organisait la répression ; 3 000 puis 6 000 hommes envoyés de France arriverent en Bretagne. La révolte piétine et la mort d'ar Balp allait tout arrêter. La répression eut alors libre cours. 10 000 dragons arriverent au mois de décembre précédés des Jésuites qui avaient appris le breton pour l'occasion et qui prêchaient le repentir et promettaient la clémence pour ceux qui se rendaient. Mais si il y eut repentir, il n'y eut pas de clémence : "on ne se lasse pas de pendre les Bas-Bretons" écrivait la marquise de Sévigné.

#### Aujourd'hui.

Aujourd'hui les Bonnets Rouges, ce sont les ouvriers de chez Garnier, les paysans de Trébrivan ou de Plessé, les pêcheurs de Lorient, et tous les travailleurs qui, à cause de leur combat contre la surexploitation économique et la domination culturelle de la Bretagne, ont subi la répression politique.

Torr e ben - Casse lui la tête  
Groupe Information Bretagne



# CINEMA - TELEVISION

( semaine du 28 mai au 3 juin 1975)

## TELEVISION

" les parachutistes arrivent", film américain de John Frankenheimer (1969). Les parachutistes en question ne sont pas les personnages d'un film de guerre mais des parachutistes de compétition, des "casse-cou", spécialistes de spectacles acrobatiques, en tournée à travers les Etats unis. Ils arrivent dans une petite bourgade du Middle-West et s'affrontent à l'hypocrisie provinciale. Réalisé par un des cinéastes progressistes américains, ce film est avant tout une chronique amère de l'amérique rurale; amérique secrète et peu connue, loin de l'amérique des grandes cités tentaculaires.  
(jeudi 29 mai-3° chaine-20 H 30)

" le voyage en province", dramatique de jacques Trefouel. Un jeune homme quitte la capitale et son amie , part en province à la recherche de son passé et essaie de renouer contact avec sa mère. Oeuvre pudique et austère sur la recherche du temps perdu. Film de télévision ambitieux réalisé en de longs plans séquence par un ancien assistant de Walérien Borow<sup>zyk</sup> et Marcel Hanoun. (vendredi 30 mai- 3° chaine- 20 H 30)

" les dossiers de l'écran". A partir d'un film de montage sur les Rosenberg, un débat sur le Maccarthysme. Une évocation de l'amérique à l'époque de la guerre froide (1947-1954); époque durant laquelle le sénateur d'extrême droite Joseph mac Carthy, pur produit du gouvernemnt américain d'alors, se mit à traquer les progressistes et les communistes américains puis les condamner dans des tribunaux d'exception.  
(mardi 3 juin- 2° chaine- 20 H 35° )

## CINEMA

" la chaise vide", film français de Pierre Jallaud (1974)  
Chronique réliste et pudique contant la vie et les jours d'une jeune mère célibataire et de son petit garçon.  
( cinéma le club- tous les jours 15H /21H-samedi 20H15 / 23H15 )

"Pierrot le fou", film français de JL Godard (1965)

Un anarchiste rompt avec la société, va vivre quelques jours au bord de la mer avec une femme, se trouve mêlé à une affaire de trafic d'armes et se fait sauter la cervelle à la dynamite. Le film le plus célèbre de Godard. Film surréaliste réalisé par un situationniste... A chaque image, à chaque seconde, Godard, il y a 10 ans, réinventait le cinéma. L'incroyable liberté cinématographique de ce film fait qu'aujourd'hui encore, "Pierrot le fou" laisse loin derrière lui toutes les tentatives de cinéma libertaire réalisés aujourd'hui.

(cinéma "le versailles 1" - tous les jours 22 H 15)

rappel: "les lumières de la ville", de Chales chaplin (cinéma "le versailles", tous les jours, 20 H 15).

J. LANDROUILLE

LANDREAU

COMMENT  
S'APPELLE CE GRAND TYPE  
QU'ON VOIT PARTOUT  
EN CE MOMENT?

VALERY GISCARD  
D'ESTOUILLE?



OUI,  
C'EST ÇA



P 111

TRANSOCEAN DUL PROFIT

"Nous avons décidé aujourd'hui de procéder à votre licenciement pour faute lourde ... Du fait de la gravité de la faute qui vous est reprochée, aucune indemnité de préavis ni de licenciement ne vous sera versée ni aucun congé payé..." Voilà dans quelles incroyables conditions le patron de choc de TRANSOCEAN (une entreprise brestoise de confection qui occupait 270 personnes à grande majorité féminine) vient de licencier les 58 grévistes qui avaient osé contester la dictature patronale, et notamment la décision de licencier 116 employées, sans compter l'exploitation des travailleurs.

Dans la fournée des licenciés, on compte cinq délégués C.G.T. du personnel, dont un prêtre-ouvrier qui est en plus délégué syndical. La C.G.T. avait pris la relève de la C.F.D.T. qui n'avait pas réussi à s'implanter. Le licenciement des délégués C.G.T. est donc le couronnement d'une répression antisyndicale, solide tradition de la maison.

Quelle "lourde faute" ? Pour le patron, les grévistes, en occupant l'usine avec l'aide de militants C.G.T. de Brest, se "sont rendus coupables de voies de fait, de violences, d'entraves à la liberté du travail. Ils ont empêché les autres employées, qui constituaient la majorité, de travailler."

Effectivement, la grève est demeurée largement minoritaire, ce qui a conduit la C.G.T., après 36 heures d'occupation, à évacuer l'usine et à cesser la grève.

Le conflit de Transocéan est très révélateur de la situation créée en Bretagne par la politique dite "d'Aménagement du Territoire". Pour calmer la colère bretonne devant le chômage et l'émigration forcée, le gouvernement gaulliste, dans les années soixante, a mis en place un système pour industrialiser les régions pauvres de l'hexagone. Le mécanisme est simple : on fait appel à l'entreprise privée parisienne en l'alléchant par des cadeaux aux frais des contribuables.

Dabaghian, patron de Transocéan, a ainsi reçu un million d'anciens francs par emploi créé, plus une prime de décentralisation. Ce n'est pas tout. Dabaghian est censé faire de la F.P.A. Il reçoit donc une aide à la formation de personnel, ce qui lui permet en réalité de mettre au travail sur les chaînes les apprenties au bout d'un mois et demi. A l'issue de cette "formation" de six mois, ces apprenties étaient licenciées et remplacées par d'autres, ce qui procurait à l'employeur une main-d'oeuvre gratuite puisque payée par l'Etat !

Ce n'est pas tout. Pour attirer cette usine, la ville de Brest a consenti des conditions avantageuses. Le terrain équipé a été cédé à 5 F le m<sup>2</sup> et l'entreprise a été exonérée de la patente pendant cinq ans. Toutes ces faveurs ont permis à l'entreprise de réaliser des plus-values énormes, surtout que les salaires sont bas et les cadences élevées.

Ainsi la fameuse décentralisation industrielle aux frais de l'Etat a surtout <sup>attiré</sup> en Bretagne des "chasseurs de prime", qui recherchent une main d'oeuvre peu qualifiée que l'on exploite tout en empochant l'argent public. C'est le Joint Français à Saint-Brieuc, Garnier à Redon, Begy à Nantes. C'est le secteur de l'électronique (L.M.T. à Orvault et ailleurs) et de l'automobile (Citroën).

La docilité de la main d'oeuvre y est assurée de deux façons : la chasse au syndicaliste et le chantage au licenciement, voire à la fermeture. Ce chantage est très efficace en Bretagne comme dans toute région sous-développée à cause de la difficulté de trouver du travail, surtout en ce moment.

C'est la raison essentielle de l'échec de la grève à Transocéan. Le patron s'est appuyé sur les 210 ouvrières qui n'ont pas osé faire grève (sous la pression patronale) ou qui ne pouvaient pas faire grève (situation familiale, impossibilité de se recaser) pour casser le mouvement revendicatif. Il a même obtenu une contre-manifestation de non-grévistes qui sont allés à la sous-préfecture aux cris de "Liberté du travail" !

Cela donne une idée de l'énorme difficulté à défendre les droits élémentaires des travailleurs dans ces usines-pirates, qui, comme le dit la C.G.T., "profitent de la sous-industrialisation de la Bretagne, utilisent des fonds publics sous forme de primes de décentralisation et menacent de mettre la clé sous la porte le jour où le début de combativité d'une partie du personnel risque de réduire leurs marges bénéficiaires."

Bien avant la grève, le poète Paol Keineg avait écrit en breton une poésie nommée "Transocéan Brest" que Gweltaz a mise en musique (33 Tours 40500 WEA) : "... les ouvrières n'ont pas le droit de chanter, n'ont pas le droit de rire... renvoyées, humiliées, méprisées chaque jour de notre vie, elles nos compagnes, les soeurs de notre vie..."

## CHEZ BRISSONNEAU &amp; LOTZ (NANTES)

Le conflit Brissonneau & Lotz se poursuit pour la quatrième semaine. Les travailleurs de cette entreprise ont débrayé les 26 et 27 Mai à deux reprises. Suite à la manifestation qui s'est déroulée le 26 Mai dans la matinée, la Direction a convoqué les délégués syndicaux pour leur remettre une lettre leur annonçant la mise à pied pour deux jours d'un délégué syndical de chacune des organisations CGT-CFDT. La Direction justifie cette sanction par le fait que les organisations syndicales ont harangué le personnel non gréviste. De plus, pendant le débrayage de l'après-midi, la Direction accompagnée d'un huissier a provoqué les manifestants en se mettant successivement devant les différentes entrées des ateliers et des bureaux.

Toutes ces provocations ont été déjouées. Le personnel a démontré ainsi qu'il entend défendre ses revendications et non créer une situation de désordre. Par ailleurs, la Direction informait le personnel par une note de service qu'il ne pouvait reprendre le travail à l'issue du débrayage en cours de journée en application du règlement intérieur. En fin de débrayage, les organisations syndicales appelaient le personnel à reprendre le travail sans tenir compte de la note de service. Après la mise à pied des deux délégués syndicaux, cette nouvelle mesure porte atteint au libre exercice du droit de grève.

Le personnel a débrayé le 27 Mai à deux reprises. Au cours de ces débrayages il a demandé avec les organisations syndicales CGT-CFDT la levée des sanctions et la réouverture de négociations pour l'accord d'entreprise. Différentes actions ont également été menées dans les ateliers. En cours de journée la Direction par une lettre distribuée à l'ensemble du personnel faisait à nouveau du chantage au sujet de la situation de l'entreprise et de la continuité du conflit. Elle indique le report des deux journées commerciales des 9 et 10 Juin à une date ultérieure en invoquant que les syndicats ont refusé leur accord en vue de neutraliser ces journées dans le conflit en cours.

Encore une fois, elle fait porter cette responsabilité sur les organisations syndicales, alors que ces dernières, notamment au travers du Comité d'entreprise, ont fait remarquer qu'elles ne disposaient pas des éléments nécessaires pour prendre position sur la nécessité de telles journées. En réalité, c'est la Direction qui porte toute la responsabilité de cette annulation, car les organisations syndicales n'ont jamais fait état de leur volonté d'empêcher le déroulement de ces journées.

La Direction tente de dénigrer l'action engagée par le personnel en lui prêtant des fins toutes autres que syndicales et en ironisant sur la situation que connaissent les salariés. Pour eux c'est l'austérité qui se traduit par des privations de toutes sortes. Pour combattre cette politique délibérée, les travailleurs ont décidé de continuer leur action pour la satisfaction de leurs revendications et la levée des sanctions. Dans ce cadre, les organisations syndicales CFDT-CGT ont décidé d'une manifestation commune avec les travailleurs de Creusot-Loire le 28 Mai.

COMMUNIQUE DE PRESSE C.F.D.T.-C.G.T.  
DE BRISSONNEAU ET LOTZ MARINE

Le 21 Mai 1975, un Comité d'Entreprise extraordinaire a été réuni avec comme ordre du jour: "Information sur la situation de l'usine et les mesures préparées par la Direction".

Au cours de cette réunion, un représentant de la Direction a lu une lettre adressée au Secrétaire et au Secrétaire-Adjoint du C.E. Dans cette lettre, la Direction déclare avoir demandé au Secrétaire du C.E. de réunir un Comité extraordinaire à 13H le 20 Mai 75. Selon la Direction, cette réunion aurait été refusée par le Secrétaire. La vérité, c'est que la Direction a entrepris cette démarche à 12H30 et que le Secrétaire du C.E. a fait remarquer qu'il y avait IMPOSSIBILITE MATERIELLE de réunir les membres élus du C.E. pour 13H. Il a donc fait savoir que cette réunion pourrait avoir lieu aujourd'hui Mercredi 21 MAI

Lors de cette réunion, les membres élus du C.E. de la CGT et de la CFDT ont déclaré, que dans sa lettre la Direction faisait planer une menace de lock-out, et que cela constitue en fait une entrave à l'action syndicale pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Sur un autre point, la Direction fait état, dans sa lettre, de l'organisation de deux journées de promotion commerciale en Juin, avec une exposition des matériels de BIM, de Jeumont-Schneider et de Merlin-Gérin. La Direction déclare que cette manifestation est particulièrement importante, compte-tenu de la baisse des commandes, en particulier à l'étranger. Elle parle de conséquences psychologiques néfastes que pourrait avoir l'annulation de cette manifestation auprès de la clientèle et des associés de BIM.

De plus, dans la même lettre, elle menace de ne pas payer du temps de travail avant et après chaque débrayage. Les élus CGT et CFDT au CE ont déclaré que cela constituait une autre tentative inadmissible d'entraver l'action syndicale.

Plusieurs grandes villes d'Europe assurent déjà 60 % des déplacements par transports collectifs, et veulent atteindre 80 %.

A NANTES : moins de 15 % : aucun plan généralisant les transports collectifs sur voies réservées dans toute l'agglomération n'est élaboré !

## DÈS MAINTENANT EST-IL POSSIBLE

---

- D'ASSURER LA SECURITE DES PIETONS

par l'aménagement des feux  
le respect des trottoirs et des passages cloutés  
la limitation de la vitesse des automobiles

- D'UTILISER DAVANTAGE BUS ET "2 ROUES" pour circuler en ville.

- DE CREER un large secteur piétonnier dans le centre-ville desservi par les transports en commun.

RENDEZ VOUS A L'AUTOMNE  
POUR D'AUTRES ACTIONS.

LES AMIS DE LA TERRE - 28, rue de la ville en Bois  
44000 NANTES

A.N.D.E. (Association Nantaise de Défense de l'Environnement)  
4 Bard des professeurs Sourdille - 44000 NANTES

# ASSAINIR LA VILLE

(TRACT DISTRIBUÉ PAR LA MANIF A VÉLO SAMEDI)

BRUITS... POLLUTION... ACCIDENTS... ENCOMBREMENTS... PERTES DE TEMPS... GASPILLAGE D'ENERGIE :

C'est la rançon de la prolifération anarchique des automobilistes.

- la vitesse des déplacements dans notre ville diminue chaque année.
- les habitants désertent le centre invivable.
- le nombre des accidents de piétons et de "2 Roues" augmente considérablement.
- les trottoirs sont encombrés de voitures.
- les piétons sont oubliés et asphyxiés.
- les aménagements (carrefours, pénétrantes, etc...) exigés par la circulation - mais toujours dépassés - sont des gouffres financiers. Les impôts locaux deviennent démesurés dans les grandes villes et grèvent tous les citoyens, automobilistes ou non.
- la Municipalité se plaint de ne pouvoir assumer ses charges en matière d'investissements de caractère général (crèches, écoles, stades, etc...) MAIS elle s'apprête à dépenser UN MILLIARD ET DEMI pour la construction du parking de la gare (où, par ailleurs rien n'a été fait pour faciliter l'accès des piétons, des bus et même des taxis). Priorité à l'AUTOMOBILE.

## DES SOLUTIONS - - -

GRACE AUX TRANSPORTS COLLECTIFS ET AUX PISTES CYCLABLES.

- par l'implantation d'un véritable réseau d'autobus et de tramways modernes, rapides, confortables, peu polluants, sur des voies réservées rayonnantes et concentriques.
- par des pistes cyclables dans la ville et dans les liaisons entre la ville et l'extérieur.
- une automobile occupe 20 m<sup>2</sup> par personne transportée (y compris l'aire de stationnement qu'elle exige)
- une bicyclette occupe "3 m<sup>2</sup>
- un autobus immobilise seulement 1 m<sup>2</sup> par personne transportée...

Ces chiffres et la paralysie actuelle de la circulation automobile dans toutes les grandes villes, même dans celle équipées d'autoroutes urbaines montrent indéniablement que l'automobile individuelle ne peut être le moyen d'avenir pour assurer les déplacements urbains.

## LA "JUSTICE" AU SERVICE DES PROMOTEURS

Le premier acte de la comédie est achevé ! Le Tribunal Administratif de Nantes a confirmé l'utilité publique de la Rocade de La Baule.

Cette décision provoque une grande émotion chez les paludiers et tous ceux qui se battent depuis deux ans contre ce projet de route. La déception ressentie dans toute la Presqu'île est à la mesure de l'espoir qu'avait suscité la position du commissaire du Gouvernement lors de l'audience du 18 avril dernier :

"Je considère que l'opération projetée ne peut être légalement déclarée d'utilité publique dès lors que les atteintes à d'autres intérêts publics ainsi que les inconvénients de toutes natures qu'elle comporte sont excessifs eu égard à l'intérêt qu'elle présente."

Et puis, le Président du Tribunal avait l'air si gentil, si aimable, si souriant... Tout le monde sait maintenant à quoi s'en tenir. Le sourire du Président était de la même nature que les sourires des technocrates de la Direction Départementale de l'Equipement... Ce sont les sourires ironiques de ceux qui savent qu'ils se livrent à une parodie de justice, à un semblant de démocratie.

Quant à la position du Commissaire du Gouvernement, c'est l'autre face de la même médaille... Elle reflète bien la démagogie de ceux qui nous gouvernent.

Dans cette lutte qui oppose des travailleurs défendant leur outil de travail en même temps qu'un patrimoine naturel collectif d'une richesse exceptionnelle, à des représentants d'un pouvoir au service des promoteurs et des spéculateurs, il n'y a rien à attendre d'une "justice" soumise à la classe possédante acharnée à défendre ses privilèges.

Pour motiver sa décision, le Président du Tribunal Administratif de Nantes n'a même pas pris la peine de prouver l'utilité publique de la Rocade. Il s'est contenté de reprendre l'argumentation des technocrates de l'Equipement : garantie du maintien de la circulation de l'eau, de l'équilibre écologique... sans qu'aucune étude sérieuse ait été faite.

Est-il normal qu'un seul individu décide de l'avenir de toute une région ?

Devant le sérieux des dossiers établis par les paludiers, par les associations de défense, par des scientifiques renommés ; et face à une opinion publique presque unanimement opposée au projet de route, une personne, une seule, décide que cette route doit se faire.

Pour nous, c'est clair : ou bien M. Rousseau, président du Tribunal Administratif de Nantes, a cédé à des pressions (?) ; ou bien il a pris sa décision avec légèreté, ce qui serait un signe d'incapacité, voire d'irresponsabilité...

.../...

(suite au verso)

Bien sûr, on va nous dire que rien n'est perdu, que la justice est bien faite, puisque nous avons encore une possibilité de recours devant le Conseil d'Etat...

Que peut-il se passer maintenant ?

- le Conseil d'Etat accorde le sursis à exécution : dans ce cas, s'il juge rapidement l'affaire sur le fonds, il y a un petit espoir. Par contre, si la décision sur le fonds n'intervient que dans deux ou trois ans, le pouvoir aura atteint son objectif puisque, même en cas d'annulation du décret d'utilité publique, bon nombre de paludiers (devant l'incertitude de l'avenir) auront abandonné les exploitations situées dans le secteur menacé.

- le Conseil d'Etat n'accorde pas le sursis à exécution : là aussi, s'il ne juge pas l'affaire sur le fonds très rapidement, tout espoir est inutile puisque la route sera (au moins en partie) construite et que les dégâts causés seront irréparables.

Il est donc évident qu'il n'y a pas grand'chose à attendre du recours devant le Conseil d'Etat puisqu'il faudrait, pour sortir gagnant de ce procès, que le Conseil accorde le sursis à exécution et qu'il juge l'affaire sur le fonds très rapidement... deux conditions qui sont, l'une comme l'autre, accordées très exceptionnellement...

Pourtant, nous nous joindrons à ce recours. Nous irons jusqu'au bout des possibilités que nous "offre" la soi-disant "légalité". Mais il faut que tout le monde sache dès à présent que ce n'est pas à Paris, devant le Conseil d'Etat, que se livrera la véritable lutte contre la Rocade de La Baule ; c'est dans la Presqu'île Guérandaise, sur les terrains que veulent s'approprier les promoteurs.

Nous devons empêcher toute atteinte à l'intégrité des marais salants.

Nous devons participer à la sauvegarde des marais en mettant tout en oeuvre pour que le nombre d'oeillets exploités cesse de décroître, surtout dans le secteur menacé.

Nous devons lutter contre l'extension d'un tourisme destructeur et aliénant.

Nous devons mettre les municipalités devant leurs responsabilités et les empêcher de continuer à être complices des promoteurs.

Nous devons faire comprendre à Olivier Guichard, instigateur des grandes manoeuvres touristiques qui se préparent, que la Presqu'île a assez souffert de sa présence et que son "chemin tranquille" à travers les marais salants risque de se transformer bientôt en voie expresse vers les poubelles de l'histoire régionale...

comité d'action - Presqu'île Guérandaise

# UNE FÊTE POUR L'AUTOGESTION



La 3ème fête organisée par le P.S.U. aura lieu les :  
7 et 8 juin sur la terrasse de Meudon. Cette fête consti-  
tue une importante manifestation politique et populaire  
qui entend se situer dans la perspective de l'autogestion.

Un programme varié (voir TS n° 658 et APL n° 95) a  
été conçu pour susciter les participations des gens par  
toutes sortes de moyens.

## DÉFENEZ LE PROGRAMME :

### CHANSON

Claude NOUGARO  
Maxine LE FORESTIER  
Henri TACHAN  
Bernard LAVILLIERS  
(accompagné par le  
groupe ATOLI)  
VANIA  
Gilbert SAGEL  
BRESKENNERIEM  
Claude ANTONINI  
Collette MAGNY  
France LEA  
Ann KRIST  
CLAIRE

Festival de la chanson  
inconnue

### ANIMATION ENFANTS : (2 à 8 ans)

- Ateliers : fabrication de masques peinture -  
musique - fabrication d'objets à partir de matériaux usuels.
- Trois interventions ou spectacles par jour (dont une après-midi de travail  
d'improvisation sur le thème des contes, avec les comédiens du Théâtre du SOLEIL).

COMMENT Y ALLER ? Un car partira de NANTES à 5 h 1/2 le samedi 7 juin au matin,  
tremplin de l'Île Gloriette, et reviendra vers minuit le dimanche. On couchera sous  
des tentes, (prévoir matelas et duvets). Le prix sera de 70 F maximum (15 F d'entrée  
+ 55 F de car).

VENEZ-Y... Pour cela retourner auplus vite le bulletin d'inscription ci-dessous.

### DANSE

Grand Ballet du MALI  
Groupe Folklorique des  
Travailleurs Africains en  
France  
Cie BOUMILESCO  
Cie de Danse Contemporaine  
Annick MAUCOUVERT  
Richard SOSA

### GUITARE

Baden POWELL (spectacle  
avec Claude NOUGARO)

### ONE MAN SHOW

Bernard DOUBY

### POP-ROCK-FOLK et alentours...

PULSAR  
HELDON  
Jacques HIGELIN  
MALICORNE  
CASTELHEMIS (France)  
UMBAN ET WAC (Afrique)  
QUARTETC CEDRON  
(Argentine)

### THEATRE

Théâtre Z  
Théâtre de l'ECUME  
Groupe Femmes du Front  
Cultuel (France)  
Teatro del SESENTA  
"Puerto Rico Fua"  
(Porto Rico)

---

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec un versement de 30 F par personne, à : LIBRAIRIE 71 - 29, rue  
Jean Jaurès - 44000 NANTES. (En précisant : Fête du P.S.U.)

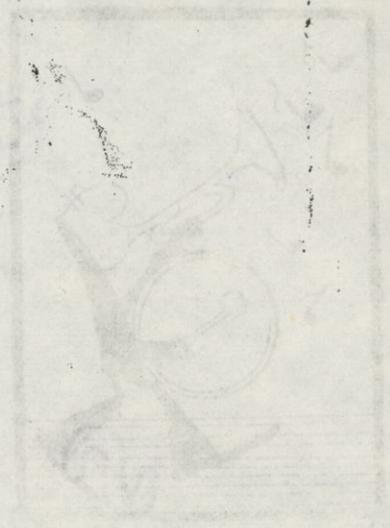
Nom et prénom : ..... Nombre de personnes : .....  
Je dispose d'une tente de : ..... places - Je n'ai pas de tente (/ à préciser)

1941 FEB 14

ONE FETE

POUR L'ANTOGESSION

THE purpose of the Fete is to raise funds for the support of the various projects of the Association. The Fete will be held on the 14th of February, 1941, at the Grand Hotel, Paris. The programme of the Fete will include a concert, a dance, and a lecture. The proceeds of the Fete will be used to purchase books, instruments, and other equipment for the various projects of the Association.



1941 FEB 14

ASSOCIATION

CONVOCAATION

Réunion du Collectif  
Mardi 3 juin 21H

chez Jean Paul MARTIN - La Barre ORVAULT

QUESTIONS A VOIR

- Fixer la date et préparer l'assemblée générale... reportée depuis le 22 avril.
- préparer le gala de soutien du 14 juin
- discuter à partir du compte-rendu de la rencontre avec le bureau FDSEA qui a eu lieu mardi dernier 27 mai
- faire le point sur les questions en cours : Plessé et les suites, lait, beurre, Larzac...
- ... et , comme à l'habitude, voir les problèmes posés par les participants.

DERNIERES NOUVELLES

\* PLESSE : voir au verso. Pour compléter :

- depuis lundi matin, B. Pineau, le gars des PTT, est réintégré dans son ancienne fonction.
- mardi 27, troisième procédure pour obtenir la levée des saisies sur les voitures. Le tribunal a encore une fois refusé de les libérer. Que va-t-on faire ?

\* RREPARATION DU GALA

- Il y a eu deux réunions de préparation, mais ça piétine un peu : difficultés pour trouver des chanteurs(ses). Difficultés pour avoir la salle.

PROCHAINE REUNION LUNDI PROCHAIN 2 JUIN A 21 H

FOYER DE LA JEUNE TRAVAILLEUSE (Ste Elisabeth)

AVIS AUX BONNES VOLONTES ...

\* LIAISONS OUVRIERS-PAYSANS

La Vigne Marou a aidé à renforcer les liens ouvriers-paysans. Par exemple ( ce n'est pas complet)

- aux PTT, une rencontre entre militants à l'initiative de l'intersyndicale CGT-CFDT devait avoir lieu cette semaine. Elle est reportée de quelques jours. Ceux qui sont intéressés le disent.
- sur Orvault, mise en place d'un comité de liaison ouvriers-paysans qui regroupe les PT, les comités d'action d'Orvault et du Sillon, les ASF et la CFDT de Record. Première réunion mercredi 29.
- sur Carquefou, rencontre PT/ Vent de la Zone (groupe d'ouvriers de la zone industrielle de Carquefou).
- d'autres rencontres avec des boites ou des quartiers sont prévues.

REUNION

Réunion du Collectif  
Mardi 3 Juin 21H  
chez Jean Paul MARTIN - la Seine SEVRES

QUESTIONS A VOIR

- Fixer la date de préparer l'assemblée générale... reportée depuis le 22 avril.
- préparer le site de réunion du 14 Juin
- discuter à partir du compte-rendu de la réunion avec le bureau TRISA sur le lieu mardi prochain 22 mai
- faire le point sur les questions en cours : Places et les autres, lair, bureau, l'asso...
- ... et, comme à l'habitude, voir les problèmes posés par les participants.

DERNIERES NOUVELLES

- \* PLACE : voir en verso. leur compléter :
- depuis lundi matin, 8. Juin, le gaz des PTT, est réintégré dans son ancienne fonction.
- mardi 27, troisième procédure pour obtenir la levée des scellés sur les voitures. Le tribunal a encore une fois refusé de les libérer. Que vont-on faire ?

PREPARATION DU SALA

- Il y a eu deux réunions de préparation, mais ça pèse un peu : difficile pour trouver des caractéristiques. Difficultés pour avoir la salle.

PROCHAINE REUNION LUNDI PROCHAIN 2 JUNE A 21 H  
BOYER DE LA GRUNDE TRAVAILLEUSE (Salle KISSABETH)

ATTENTION AUX BONNES VOIXES !!

LIAISONS OUVRIERES-LAYANNE

La Vigne Maron a été à renforcer les liens ouvriers-layannes. Par exemple (ce n'est pas complet) :

- aux PTT, une rencontre à l'initiative de l'ITP syndicale CDT-CPDT devant avoir lieu cette semaine. Elle est reportée de quelques jours. Ceux qui sont intéressés le demandent.
- aux Opérateurs, une en place d'un comité de Liaison ouvriers-layannes qui regroupe les PTT, les comités d'action d'opérateurs de la SEVRES, les AIT de la CDT de SEVRES. Bureau Layanne-Layanne 27.
- aux Gardiens, rencontre PTT-Vent 15 la zone (groupe d'ouvriers de la zone industrielle de Carrières).
- d'autres rencontres avec des collègues ou les partenaires sont prévues.

## Une brûlante actualité

- Nantes : 800 intérimaires licenciés chez Dubigeon.
- Nancy : 13 travailleurs immigrés menacés d'expulsion.
- Maroc : grève spontanée aux mines de phosphates de Kourribga.

....

à la base d'une

## Journée d'Études Ouverte à Tous

**8 JUIN**  
**de 9 h 30 à 17 h 30**

**La Charmelière**  
**CARQUEFOU**

(Sur la RN 23, au carrefour de Novotel, avant le Chemin Nantais, prendre la D 37 et faire 3 kms environ).

# Les Travailleurs de France et du Tiers-Monde face à la Crise

*TABLE RONDE avec des syndicalistes ouvriers et  
paysans et des représentants de  
travailleurs du Tiers-Monde*

*CARREFOURS - PARTICIPATION D'ÉCONOMISTES*

— Participation aux frais : 15 francs (7 francs pour jeunes et étudiants) —  
Repas : apporter son pique-nique · Sur place : boissons chaudes et froides.  
GARDERIE D'ENFANTS ASSURÉE

POUR TOUS  
RENSEIGNEMENTS  
S'ADRESSER A :

**CENTRE NANTES TIERS-MONDE**  
9 rue des Hauts Pavés · 44000 NANTES

